

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**ORDONNANCES**

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 3 septembre 2024, a édicté les ordonnances suivantes :

- **OCA24-RCA24-19004-005 (Nuisances);**
- **OCA24-RCA24-19004-006 (Nuisances);**
- **OCA24-RCA09-19002-005 (Occupation du domaine public);**
- **OCA24-RCA24-19001-008 (Tarification);**
- **OCA24-2404-15-004 (circulation).**

Et ce, en vertu des *Règlements RCA24-19004 et RCA24-19004-01* (Nuisances), *RCA09-19002* (Occupation du domaine public), *RCA24-19001* (Tarification), *R-2404-15* (circulation).

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 5 septembre 2024.

---

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine